

Sujet **Débat public Plein-Sud**  
De association RENARD <association-renard@orange.fr>  
À projetpleinsud@roissyenbrie77.fr <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>  
Répondre à <association-renard@orange.fr>  
Date 2020-12-27 16:09



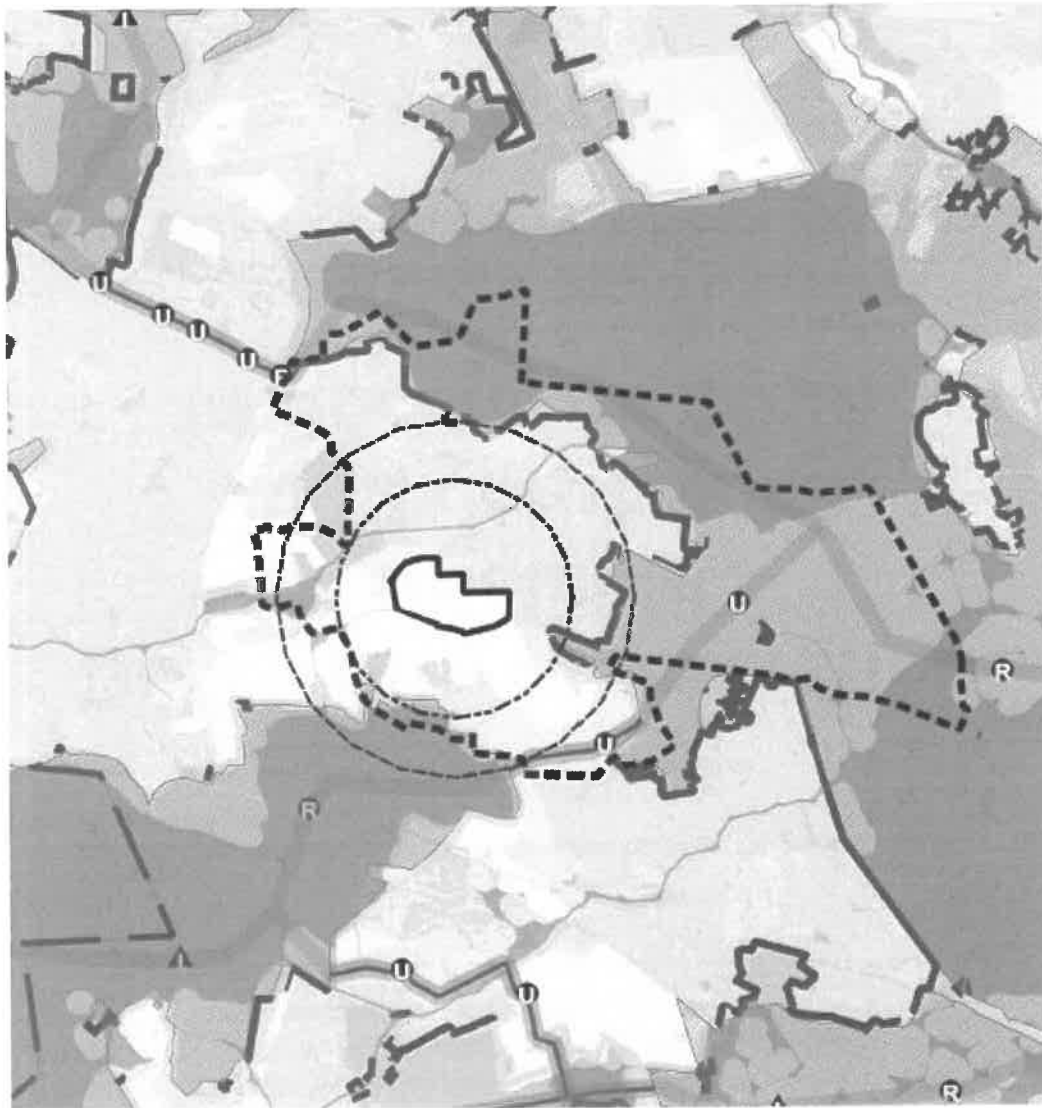
Messieurs,

Au sommet des documents de rang supérieur auxquels tout projet d'urbanisation doit être compatible (c'est à dire en permettre la réalisation) se situe le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), approuvé par l'Etat en 2013.

Nous avons constaté avec étonnement que la carte de la page 25 du :

# Dossier de concertation préalable du 12 octobre au 14 décembre 2020

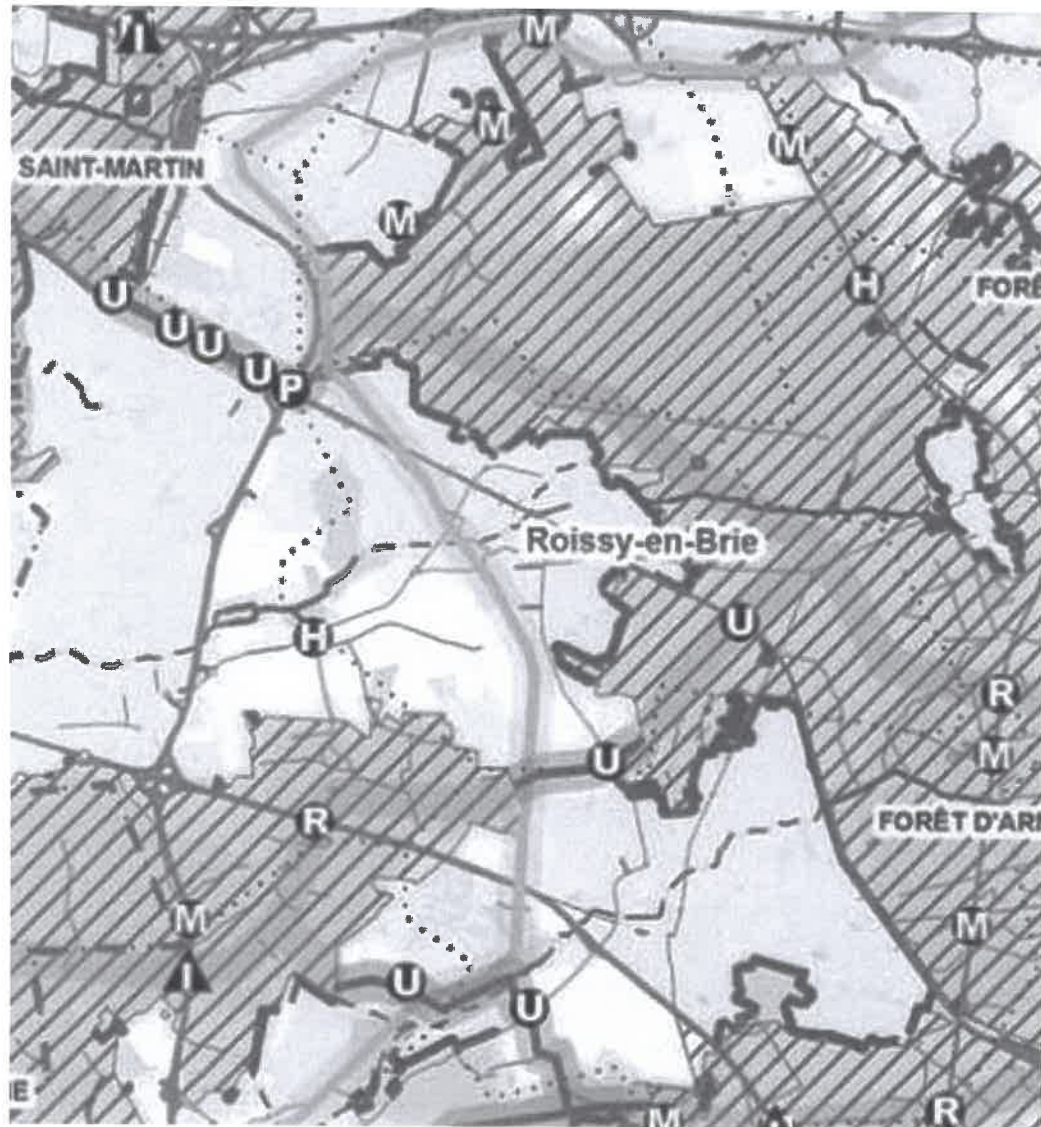
*Composantes de la Trame Verte et Bleue -  
SRCE IDF (source Région Île-de-France, 2013)*



N'était pas la carte valide du SRCE, malgré ce qui est affirmé par la commune.

La vraie carte du SRCE est ci-dessous (extrait), téléchargeable sur le site de la DRIEE, notamment :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-d-ile-de-france-adopte-a1685.html>



La carte des composantes de la trame verte et bleue du SRCE valide est affichée ci-dessus. Nous avons reproduit un extrait de la carte officielle en le mettant à la même dimension que la carte produite par la commune.

Le corridor écologique dont le tracé est à préciser dans les documents locaux a été supprimé sur la carte que la commune a mentionné, à tort la commune étant celle du SRCE.

On voit que le corridor écologique inscrit en vert clair sur la carte valable du SRCE est un (extrait de la légende de cette carte du SRCE) :

# Corridors de la sous-trame herbacée

## Corridors fonctionnels des prairies, friches et dépendances vertes

doit, venant d'Ozoir-la-Ferrière, traverser les voies ferrées et rejoindre la forêt de Ferrières.

Ce corridor écologique traverse donc le site du projet Plein-Sud qui doit le prendre en compte.

C'est sans doute parce que ce corridor écologique impacte le projet Plein-Sud que la commune tente de le dissimuler, ce qui nous fait craindre que la concertation du projet Plein-Sud ne soit pas vraiment sincère.

Ce corridor n'a jamais été un corridor de la sous-trame arborée devant relier le bois des Berchères à la forêt Notre-Dame, corridor écologique à prévoir localement, le SRCE est un document qui mentionne les corridors d'intérêt régional qui doivent être complétés par les corridors d'intérêt plu local.

Cordialement.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

[association-renard@orange.fr](mailto:association-renard@orange.fr)

<https://www.renard-nature-environnement.fr/>